Royaume du Maroc
Université Hassan II de Casablanca
Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales Aïn Chock

FSJES Ain Chock
FACULTÉ DES SCIENCES JURIDIQUES, ÉCONOMIQUES ET SOCIALES AIN CHOCK
UNIVERSITÉ HASSAN II DE CASABLANCA

Avis d'achat sur bons de commande n° 127/ 2026

La Doyenne de la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales Aïn Chock de Casablanca procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation :	**Expertise technique, diagnostic structurel et étude de faisabilité de la surélévation du bloc des salles de 300 de la Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales d'Ain Chock, Casablanca**

Consistance de la prestation :

N°	Désignation	Caractéristiques et spécifications	Unité de mesure	Quantité	Garanties exigées
1	**Diagnostic technique de l'édifice et évaluation de sa capacité structurelle**	• Identification des caractéristiques principales du bâtiment, notamment les surfaces, les dimensions, le nombre de niveaux existants et la configuration architecturale et structurelle. • Collecte et examen des documents techniques disponibles, notamment les plans architecturaux, les plans de structure, les plans de fondations et les notes de calcul. • Vérification de la stabilité générale de l'édifice et reconnaissance du système structurel existant. • Relevé des éléments de la structure porteuse verticale et horizontale, notamment les poteaux, les poutres, les dalles, les voiles et les éléments de contreventement. • Diagnostic de l'état apparent du gros œuvre et relevé des désordres affectant les éléments structurels, notamment les fissurations, les déformations, les affaissements, les infiltrations, l'humidité et les traces de corrosion des armatures. • Appréciation de l'état du béton et des armatures, ainsi que de leur contribution à la résistance mécanique de la structure. • Identification et analyse des éventuelles anomalies susceptibles de compromettre la	FORFAIT	1	N/A

La Doyenne
Pr. Fatima Zahra ALAMI

		stabilité du bâtiment ou sa capacité à supporter des charges supplémentaires. • Examen de l'état des fondations à partir des documents disponibles et définition des investigations complémentaires nécessaires à leur reconnaissance. • Analyse des caractéristiques des matériaux constitutifs de la structure et identification des essais nécessaires à l'évaluation de leurs performances mécaniques. • Examen visuel sommaire des constructions mitoyennes susceptibles d'interagir avec l'édifice, le cas échéant. • Analyse de l'incidence des dégradations et des désordres constatés sur la stabilité et la durabilité de l'ouvrage. • Établissement d'un diagnostic général de l'état structurel du bâtiment et identification des éventuelles mesures conservatoires à mettre en œuvre.			
2	**Investigations complémentaires et étude de faisabilité de la surélévation**	• Identification du système de fondation existant et définition des investigations nécessaires à la détermination de sa nature, de ses dimensions et de sa capacité portante. • Définition et réalisation, si nécessaire, des investigations géotechniques permettant de caractériser les sols d'assise et d'apprécier leur aptitude à supporter les charges supplémentaires. • Caractérisation des matériaux structurels, notamment du béton armé et des aciers, au moyen d'essais et d'investigations adaptés. • Réalisation de reconnaissances instrumentales et d'essais non destructifs, selon les besoins, notamment par auscultation au scléromètre, détection des armatures par méthode électromagnétique, mesure de la carbonatation du béton et autres méthodes appropriées. • Réalisation éventuelle de sondages localisés et de prélèvements de béton par carottage, suivis d'essais de résistance à la compression en laboratoire, lorsque l'état de l'ouvrage et les résultats des investigations le justifient. • Vérification de la capacité portante des fondations, des poteaux, des poutres, des	FORFAIT	1	N/A

La Doyenne
Pr. Fatima Zahra ALAMI

		dalles et des autres éléments structurels existants. • Définition des hypothèses de surélévation conformément au programme envisagé par le maître d'ouvrage et évaluation des charges supplémentaires induites par la construction des étages projetés. • Réalisation des calculs et vérifications structurelles nécessaires afin d'évaluer la capacité du bâtiment existant à supporter la surélévation envisagée. • Vérification de la stabilité globale de la structure, en tenant compte des sollicitations applicables, notamment les charges permanentes, les charges d'exploitation et les actions sismiques et climatiques pertinentes. • Évaluation de la compatibilité des fondations et des éléments porteurs existants avec le projet de surélévation. • Identification des insuffisances structurelles éventuelles et proposition des principes de renforcement nécessaires, le cas échéant. • Élaboration de solutions techniques adaptées aux contraintes de l'ouvrage, en précisant les conditions de mise en œuvre et les éventuelles mesures conservatoires à prendre. • Établissement, si nécessaire, de schémas de principe des solutions de renforcement et d'une estimation prévisionnelle des travaux correspondants. • Formulation d'une conclusion technique explicite sur la faisabilité de la surélévation, les conditions à respecter et les éventuels travaux de renforcement préalables.			
3	**Établissement du rapport d'expertise technique**	• Élaboration d'un rapport d'expertise technique détaillé présentant les caractéristiques du bâtiment, les investigations réalisées, les essais effectués et les résultats obtenus. • Présentation du diagnostic de l'état général de la structure et identification des désordres et insuffisances constatés. • Présentation des vérifications de calcul relatives aux fondations et aux éléments porteurs, accompagnées des hypothèses de calcul et des conclusions correspondantes.	FORFAIT	1	N/A

La Doyenne
Pr. Fatima Zahra ALAMI

		• Évaluation de la capacité portante de la structure existante au regard du projet de surélévation envisagé. • Définition des éventuelles mesures conservatoires et des travaux de renforcement nécessaires, en précisant leur degré de priorité. • Proposition de solutions techniques adaptées aux éventuelles insuffisances constatées, accompagnées de schémas de principe et d'une estimation prévisionnelle des coûts, selon le périmètre de la mission. • Établissement d'une synthèse des résultats et formulation d'un avis technique motivé sur la faisabilité de la construction d'étages supplémentaires. • Remise du rapport final signé, accompagné des résultats des essais, des notes de calcul et des documents techniques nécessaires à la justification des conclusions, en versions papier et numérique			

✓ Délais :

Date de commencement de réalisation des prestations : **01 jour après visa du bon de commande par l'administration.**

Le délai d'exécution est fixé à **(07) Jours**

✓ LIVRABLES

- Rapport d'expertise technique et de diagnostic structurel : trois (03) exemplaires papier et une version numérique aux formats DOCX et PDF.
- Rapports des essais et investigations techniques : trois (03) exemplaires papier et une version numérique comprenant les résultats des essais réalisés sur site et en laboratoire.
- Notes de calcul structurel : trois (03) exemplaires papier et une version numérique au format PDF.
- Plans et documents techniques, le cas échéant : trois (03) exemplaires papier et une version numérique.
- Rapport de faisabilité de la surélévation : trois (03) exemplaires papier et une version numérique, précisant la capacité portante de la structure existante, les possibilités de surélévation et les éventuels travaux de renforcement nécessaires.
- Estimation financière prévisionnelle des travaux de renforcement, si nécessaire : trois (03) exemplaires papier et une version numérique modifiable.

✓ PIÈCES À FOURNIR

- Références professionnelles : présentation des références relatives à des missions similaires, notamment en matière d'expertise structurelle, de diagnostic des bâtiments existants, d'investigations techniques et d'études de faisabilité de surélévation.
- CV des intervenants : fourniture des curriculums vitæ actualisés des intervenants affectés à la mission, précisant leurs qualifications, diplômes, expériences professionnelles et compétences dans les domaines concernés.

La Doyenne
Pr. Fatima Zahra ALAMI

• Qualifications et agréments techniques : fourniture des qualifications, agréments ou autorisations requis, en cours de validité, conformément à la réglementation en vigueur et à la nature des prestations demandées.
• Méthodologie d'intervention : présentation de la méthodologie proposée, du programme des investigations et essais, des moyens humains et matériels mobilisés ainsi que du planning prévisionnel d'exécution de la mission.

Lieu d'exécution :	Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales Aïn Chock de Casablanca.
Délai d'exécution ou date de livraison de la prestation :	Le délai d'exécution est fixé **à 7 jours** calendaires à compter du lendemain de l'attribution du présent bon de commande.
Pénalités de retard :	A défaut d'exécution dans les délai prescrits, l'entreprise subira une pénalité de 1 ‰ (un pour mille) du montant total du BC par jour de retard, plafonnée à 8%.
Date et heure limites de réception des devis des concurrents :	**Le 16/11/2026 A 7H30**

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Le bon de commande sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre la plus avantageuse, **sous réserve de la remise d'une caution bancaire**, constituée auprès de la CDG ou de tout autre organisme agrée, d'un montant de **1 000,00 DHS (Mille dirhams),** libellée au nom de la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales Ain Chock de Casablanca, dans un délai de dépassant pas 24 heures suivant l'ouverture des plis.

L'original de la caution doit être déposé au bureau d'ordre de la Faculté sis Km 8 Route d'El jadida – Casablanca.
Une copie scannée de la caution doit être envoyée par email à l'adresse suivante : basma.khatri@etu.univh2c.ma

La Doyenne
Pr. Fatima Zahra ALAMI